

Nouvelle arrestation dans l'affaire de la Willaya CLAUDE DUHAMEL, jeune étudiante servait d'agent de liaison à Tahar Temzi

Lyon, 23 novembre. — Si la collusion des chefs du F.L.N. avec certains intellectuels métropolitains est un fait connu, voire admis, la triple arrestation effectuée par les hommes de la D.S.T. n'en a pas moins causé à Lyon un émoi bien légitime.

Que ce soit au sein des mouvements de gauche ou Mme Desvignes et son gendre Jean-Louis Augier militaient, que ce soit dans les milieux de l'enseignement (tous deux étaient instituteurs), que ce soit enfin au sein de l'Association générale des étudiants lyonnais dont J.-Louis Augier fut le secrétaire général, la nouvelle a fait l'effet d'une bombe. Car un fait reste acquis, Tahar Temzi, chef de la willaya n° 3 Centre-sud avait trouvé chez l'un comme chez l'autre un asile et un appui de choix.

Des morceaux de documents saisis sont là pour les confirmer.



Mme Marie-Madeleine DESVIGNES qui hébergeait le chef de willaya (Photo « D.H.L. »)

Après la reconstitution du 17 novembre, de nombreux témoins ont été encore entendus par le commissaire Guilmant, l'officier de police Taffine et leurs collaborateurs. Et le dossier réunissant tous ces témoignages et constatations sera d'ici 24 heures entre les mains du juge d'instruction.

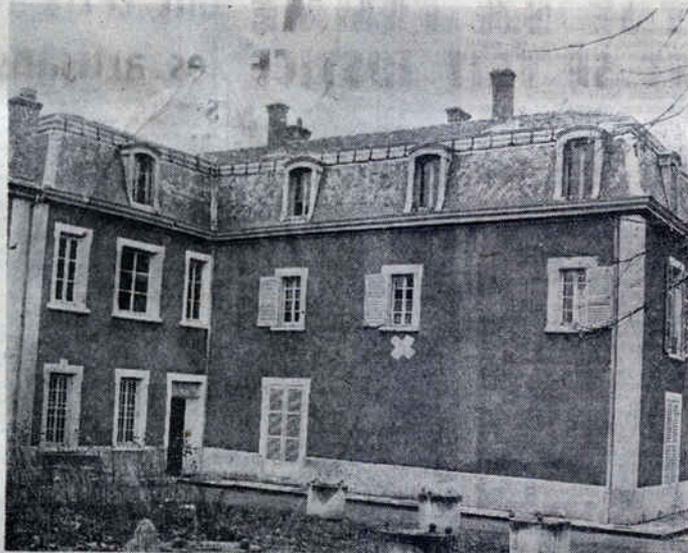
Tahar Temzi, né le 13 mars 1925, à Fort National, dans le département de Tizi Ouzou, était en possession d'une fausse carte d'identité.

Le drame de la rue Bellecordière Nouvelles constatations sur les lieux de l'attentat

Lyon, 23 novembre. — L'enquête menée par la police lyonnaise sur le meurtre d'un musulman, rue Bellecordière, entre dans sa phase finale.

Après la reconstitution du 17 novembre, de nombreux témoins ont été encore entendus par le commissaire Guilmant, l'officier de police Taffine et leurs collaborateurs. Et le dossier réunissant tous ces témoignages et constatations sera d'ici 24 heures entre les mains du juge d'instruction.

IRE DE CANDIDATS
MEURS DE 1^{re} ANNEE
RALE LYONNAISE



C'est derrière cette fenêtre marquée d'une croix dans la maison bourgeoise d'Oullins que Temzi travaillait nuit et jour.

Il est établi au nom de Jacob Sanel, né le 12 août 1925 à Tiemcen.

On sait que son type nord-africain peut prononcer lui permettant de passer pour métropolitain.

C'est au mois de mai 1959 qu'il assura la relève comme chef de willaya de Mahoméd Mansouri, arrêté à cette époque, dans les mêmes conditions, par la D.S.T. Très vite, pour se protéger des contrôles incessants de la police, il s'était assuré de complicités métropolitaines.

Ce fut, pour lui, assez facile, car, à Lyon, est en place tout un réseau métropolitain d'adieu au F.L.N. qui n'est autre que la filiale du réseau Francis Jeanson.

Nous avons vu à plusieurs reprises des noms de métropolitains mêlés à ces affaires.

C'est fut, à l'époque, pour l'arrestation de Mansouri, celui des Polette, Villeurbanais, en fuite actuellement, celui des époux Gin, jeunes instituteurs. Ce fut dernièrement celui des époux Gerbe qui viennent d'être condamnés à 8 mois de prison avec sursis.

C'est maintenant ceux de Mme Desvignes et de son gendre, tous deux instituteurs.

Cloîtré dans la maison bourgeoise d'Oullins

Pour échapper à la police, Tahar Temzi a dû, pendant de nombreux mois, mener une vie d'ermite. Il choisit comme cloître, cette belle maison bourgeoise qui s'étire à Oullins sur le désertique chemin de Lorette.

Neuve depuis 1943 d'un capitaine d'infanterie, torturé à Lillanges par la Gestapo, Mme Marie-Madeleine Desvignes, âgée de 54 ans, s'installa à cet endroit il y a 7 ans, vivant avec sa fille.

Elle ne fit aucune difficulté pour accueillir le chef de willaya qui lui était chaudement recommandé par des amis haut placés. Pendant qu'elle allait donner ses cours comme institutrice au groupe scolaire du parc Chabrières à Oullins, Temzi restait seul dans cette pièce aux volets toujours fermés.

Là, de sa fine écriture, il rédigeait rapports et comptes rendus organiques à l'adresse de ses chefs. Plus de son documents, extraits dans ses dossiers méticuleusement

étiquetés, tel est le butin saisi par les policiers.

Ces documents sont extrêmement intéressants, leur déchiffrement nous a permis de connaître, par exemple, tous ces rapports sont, en effet, écrits en code : « bigaveur pour mirlaiterie », « orange pour grenade », etc. Les noms des complices n'étant que des pseudonymes.

Mais si Temzi, qui, pour ne pas donner l'éveil, se faisait porter chaque jour ses repas dans des paquets, ne s'est jamais montré, il lui arrivait parfois de quitter sa retraite oullinoise pour se rendre en ville à des réunions secrètes.

C'est pourquoi Mme Desvignes le mit en rapport avec son gendre Jean-Louis Augier. Un gendre de fraîche date puisqu'Augier épousa, au mois de juillet dernier, la fille de Mme Desvignes.

À bord de sa 2 CV, ce jeune élève-professeur, inscrit au F.L.N., 22 ans, domicilié 1, rue de la Sarraz à Oullins et surbitaire, assurant le transport du chef de willaya.

Mais toutes ces allées et venues furent à tel point discrètes que pas un des voisins, et même les plus proches, ne remarqua quoi que ce soit.

La présence de Tahar Temzi ne fut connue de ceux qu'à la lecture de la presse.

Une étudiante agent de liaison fort discret

Mme Desvignes et son gendre ont été largement entendus par M. Truchard, juge d'instruction, qui a une étudiante métropolitaine vient d'être également présentée.

Connue depuis longtemps des services de police, Claude Duhamel servait d'agent de liaison au chef de willaya. Elle d'un Constantinois, la jeune fille vivait seule dans un appartement situé 2, rue du Plat depuis le mariage de sa sœur, fixée à Chateauroux.

Du les ordres de mission, elle transportait à Paris ou vers la Suisse les fonds récoltés par la willaya No 5.

Lorsqu'on sait que cette willaya englobe une zone supérieure à celle de la région militaire, c'est plus de 100.000 musulmans y adhérant qui, chaque mois, versent sous la menace, leur impôt au F.L.N.

C'est donc une somme dépassant 40 millions d'anciens francs que Claude Duhamel transportait à chaque début de mois à bord de taxis.

Malgré l'extrême discrétion des services de police, on croit savoir que plusieurs autres métropolitains sont mêlés à ce réseau. Certains d'entre eux, entendus par les enquêteurs, ont été relâchés.

Robert JASSERON.

Un communiqué de l'Association générale des étudiants de Lyon

Nous apprenons par la presse l'inculpation, pour soutien au Front de libération nationale, de Jean-Louis Augier, ancien secrétaire général de l'Association générale des étudiants de Lyon.

Jean-Louis Augier était élu à ce poste le 2 mars dernier. Depuis 10 jours, il ne faisait plus partie de la délégation de sciences à l'AG.E.L. et pouvait ainsi se faire être considéré comme démissionnaire. En fait, il avait, depuis la fin de l'année universitaire, cessé pratiquement toute activité syndicale et toutes relations avec le bureau.

Le bureau de l'AG.E.L. rappelle en cette occasion la position de l'UNEF, cet organe de l'Action syndicale nationale entreprise par l'UNEF, exclut pour ses adhérents toutes formes d'action qui seraient en contradiction avec leur qualité d'étudiants français et donc toute entrée dans la lutte au côté du F.L.N. Cette forme d'action apparaîtrait comme un acte de désespoir sans issue.

La poursuite de la guerre d'Algérie révoque la jeunesse et la démora-

dre de l'action syndicale de P.L.N. E.F., les efforts qu'elle a entrepris pour que l'opinion publique prenne conscience de la cause du mal, et pour la réconciliation des peuples algérien et français.

Le bureau de l'AG.E.L. demande enfin que la procédure engagée contre Jean-Louis Augier soit menée rapidement à son terme afin que soient clairement dégagés ses responsabilités.

Le comité de liaison et d'information des étudiants communique

Nous ne sommes pas surpris de l'arrestation de Jean-Louis Augier dont nous connaissions les prises de positions favorables à un certain aspect de la lutte pour le F.L.N.

Nous ne condamnons jamais assez cette action incompatible avec la condition d'étudiant et surtout de responsable syndicaliste français.

Nous affirmons, d'autre part, que Jean-Louis Augier est bien membre du bureau de l'AG.E.L., aucune lettre de démission n'étant parvenue au comité avant son arrestation, et que sa démission de la délégation des sciences n'enlève pas de fait sa démission du bureau.

Nous lançons un appel à tous les étudiants afin qu'ils prennent conscience, et ce, le prouve une fois encore, que des membres du comité et du bureau de l'AG.E.L. sont prêts à se mettre délibérément hors la loi, à affronter tous les risques et à entraîner notre syndicat dans une aventure où il risque de sombrer.

M. René Cert-Ferrière fut, en 1943 et 1944, au cours de la seconde guerre mondiale, président du groupe de la Résistance à l'Assemblée consultative provisoire, à Alger.



Jean-Louis Augier lors de son mariage alors qu'il ne portait pas encore la barbe (Photo « D. H. L. »)

Notre super-c "LE CRITÉRIUM LE COURRIER

Problème

Le problème N° 3 (rébus) est un proverbe.
LES CONCURRENTS DEVRO CETTE DEVINETTE, DE CE DICTIO RESSORT DU REBUS QUI A ETE

Problème

Répétons l'énoncé de ce probl « CHANGEZ UNE LETTRE AUTRE MOT. A CE DEUXIEME LETTRE POUR OBTENIR UN M JUSQU'A LA... SOLUTION ».

Précisons que les concurrents cinq fois pour trouver la solution.

Publication

Nous publierons dans quelq première étape.

Cha

Ainsi que nous l'avons déjà obligatoirement le découpage du les fantaisies sont permises et les tiquement.

Les réponses doivent c

à celles de Rappelons aux concurrents qu tables que les réponses correspond sur la liste type, sans qu'il puisse y Toutes les décisions du jury s

Un tableau récap

Nous avons déjà précisé que c particulier pour permettre l'attribu C'est pour cela qu'il y a u étape. Ce tableau doit nous parven ferons connaître sous peu pour la i

Un ancien parlementaire lyonnais matraqué par des cambrioleurs surpris à son domicile parisien

Paris, 23 novembre. — Hier, vers 15 h. 30, M. René Cert-Ferrière, né le 18 novembre 1886, à Lyon, ancien parlementaire, a été matraqué alors qu'il pénétrait dans son appartement situé au deuxième étage de l'immeuble 12, rue Chevert (7^e).

Les deux individus, qui s'étaient introduits au domicile de M. Cert-Ferrière ont été visiblement surpris alors qu'ils étaient en train de procéder à une fouille minutieuse des tiroirs et armoires du propriétaire. Ils se sont enfuis après l'avoir frappé, sans pouvoir rien dérober.

M. Cert-Ferrière n'a été blessé que très légèrement et s'est rendu lui-même chez son médecin personnel pour y recevoir des soins.

Selon les déclarations qu'il a faites au commissaire de police du quartier du Gros-Cailion, les deux individus paraissent être âgés d'une trentaine d'années environ, étaient bruns, correctement vêtus, l'un portant une gilette blanche, l'autre un pardessus.

M. René Cert-Ferrière fut, en 1943 et 1944, au cours de la seconde guerre mondiale, président du groupe de la Résistance à l'Assemblée consultative provisoire, à Alger.



L'AFFAIRE DE LA WILAYA III

A ce compte on pourrait, demain, poursuivre bien des Journalistes. Aussi Maître de Richemont en a-t-il tiré argument, pour dire que, défendant Sérigny, c'était un peu la liberté de la presse qu'il défendait. Et Sérigny lui-même n'a pas manqué de souligner que son affaire était « époustouflante ».

Pendant trois jours, on l'avait entendu raconter la chronique algérienne des vingt dernières années. Moins inculpé que conféré-



Jean-Marie BŒGLIN
secrétaire général
du Théâtre de la Cité

Le chef du réseau métropolitain d'aide au F. L. N., identifié est activement recherché

*Il s'agit de Jean-Marie Bœglin
secrétaire
général du
Théâtre
de la Cité
de Villeurbanne*



(Lire en 5^e page le reportage de Robert Jasseron.)

Une récente photo d'André Avocat directeur d'école à Charbonnières, qui a été arrêté.

(Photo « D.H.L. »)

Rebondissement de l'affaire de la Wilaya III Le secrétaire général du Théâtre de la Cité Jean-Marie Boeglin, actuellement recherché serait le chef du réseau d'aide au F.L.N.

Lyon, 25 novembre. — C'était à prévoir, l'arrestation de Tabar Temzi, chef de la Wilaya III du Centre-sud du F.L.N. devait amener d'autres.

On sait que lorsqu'il fut arrêté le 21 au soir, Temzi se rendait chemin de Lorette chez Marie-Madeleine Desvignes, institutrice onilinoise qui hébergeait depuis plusieurs mois. Temzi y vivait en couple, ne sortant que pour des réunions secrètes et passant ses journées à déponner ou à classer des documents organiques.

Avec Mme Desvignes avait été arrêté son gendre J.-Louis Augier qui assurait dans sa « CV » les transports du chef F.L.N.

Une enquête de Robert Jasseron

Au cours de la perquisition effectuée dans la maison bourgeoise de Mme Desvignes, les policiers de la D.S.T. ont découvert comme sous l'avis de documents. Plus de 800 rapports minutieusement classés dans des dossiers étiquetés, tel était le bilan.

Mais ces rapports étaient rédigés en code. S'il était facile de comprendre qu'une « orange » symbolisait une « grenade », un « béryl » une « mitrailleuse », il était plus malaisé de mettre des noms en face de ces personnages qui composaient les listes des complexes métropolitains du chef de Wilaya.

La filiale du réseau Jeanson

Aussi les enquêteurs se sont-ils attelés jour et nuit, à un travail de longue haleine : reconstituer par déduction les recensements, les noms des membres du réseau métropolitain d'aide au F.L.N., les noms lyonnais qui n'est autre que la filiale du réseau de Francis Jeanson.

Ainsi après des heures d'efforts, la structure de cette organisation apparaît-elle distincte, donnant le signal à une vaste opération de police.

Dans toutes les directions partent des voitures, bourrées de policiers, les uns devant vérifier des déplacements, les autres faire le zéat ou une filature.

Sans pouvoir être encore très précis on croit savoir que c'est du Mail de la France que l'organisation fut mise en place lors d'un des déplacements secrets de Temzi. A Marseille, ce dernier devait rencontrer Jean-Jacques Brochier, instituteur demeurant d'ordinaire à Lyon, rue Jarente, 5, et qui était connu pour ses opinions progressistes. Jean-Jacques Brochier est donc dans le courant de l'été installé à Lyon avec son épouse Nicole qui contacta à l'époque une étudiante en lettres d'Aix-en-Provence, Claude Duhamel, demeurant à Lyon, 31, rue du Plat et qui vient d'être arrêtée. Les époux Brochier ont été appréhendés à leur tour, Nicole ayant servi avant son amie Claude Duhamel d'agent de liaison. La filière était ainsi reconstituée : Mme Desvignes hébergeait Tabar Temzi, son gendre Jean-Louis Augier assurait les transports en voiture, Claude Duhamel et Nicole Brochier servaient tour à tour pour les transports de documents et ceux de fonds. Mission de confiance, puisqu'à chaque départ de mois l'issue du travail de petits collecteurs, l'argent récolté atteignait la somme de 42 millions chez les jeunes étudiants, remmenant à Temzi. Ce dernier le faisait acheminer par d'autres métropolitains vers ses chefs ou en direction du Caire via Paris ou la Suisse.

Il prélevait bien entendu sur cette somme son salaire mensuel de 120.000 francs plus ses frais

TROIS NOUVELLES ARRESTATIONS dont celle d'André AVOCAT, secrétaire de la Ligue des Droits de l'Homme du Rhône

d'organisation et l'argent qu'il devait remettre à ses complices.

La boîte aux lettres de la Wilaya

Mais il manquait la pièce clé, le pivot de l'organisation, la personne qui recevait pour Temzi les lettres et les colis, concernant les collectes, les nominations et l'armement.

Le renseignement Claude Dubauiel vient de le fournir au magistrat instructeur.

Le réseau était très souvent à Lyon un instituteur de Charbonnières qui me remettait pour Temzi les lettres et les colis, contenant ce qu'ils contenaient ainsi que l'identité de cet homme.

Or, ce matin, la nouvelle a été qu'une trainée de poudre à Charbonnières, c'est M. Avocat qui avait été appréhendé.

Les voisins n'avaient pas été sans remarquer hier matin l'arrivée pour autant discrète des voitures de police devant le groupe scolaire de Charbonnières, inauguré en 1953. Les langues se sont déliées parmi le personnel de l'école.

Les policiers ont fouillé le bureau et ils ont emmené avec eux le directeur de l'école, André Avocat, 54 ans, marié et père de plusieurs enfants est en effet directeur du groupe scolaire de Charbonnières, il est bien connu des Lyonnais occupant de nombreuses fonctions dans cette ville, Secrétaire de la Société d'émulation de Lyon, il est en même temps trésorier de l'Amicale des Parents d'Elèves du Lycée Ampère, membre des Œuvres Laïques de Charbonnières, et secrétaire de la Ligue des Droits de l'Homme, ainsi sont expliqués ses déplacements quotidiens pour Lyon par le train de 16 h.

De nombreuses autres personnalités lyonnaises ont été mêlées à cette affaire et entendues par la police. Mais il manque encore cette dernière, le chef de ce réseau d'aide au F.L.N., un métropolitain également qui recrutait us chef de ce vaste réseau métropolitain d'aide au F.L.N.

Les fréquents déplacements à Paris n'étaient-ils pas sous le couvert du Théâtre de la Cité, destinés à prendre des contacts avec les dirigeants parisiens du F.L.N. et à transmettre ainsi les consignes au chef de Wilaya de Lyon.

A l'heure où nous mettons sous presse, on ignore encore si Jean-Marie Boeglin a pu être rejoint. Bien qu'il aurait dû assister à la soirée de M. Pierre-Louis Touchard, lui-même n'a pu l'apercevoir.

Actuellement la fuite à la lecture des journaux annonçant l'arrestation de Claude Duhamel l'un de ses agents de liaison, est fort probable. A moins qu'il n'ait été arrêté au cours de la nuit.

Il avait fait récemment un voyage en République Démocratique Allemande et fait de ce voyage un compte rendu détaillé mardi dernier, au Théâtre de la Comédie.

Jean-Marie Boeglin chef du réseau

Mais si Nicole Brochier était secrétaire de M. Boeglin, celui-ci semble être tout autre qu'un simple administrateur de théâtre. Pourquoi des policiers se seraient-ils présentés au théâtre en fin d'après-midi, le demandant d'urgence, sinon pour l'arrêter.

Cette nouvelle a jeté une consternation bien légitime dans les milieux artistiques du Théâtre de la Cité, où il jouissait de l'estime de tous, au moment même où M. Pierre-Louis Touchard, représentant M. Malraux, préside une représentation de Georges Dandin.

Amien journaliste à Reims, n'a-t-il pas accompli un travail considérable dans le domaine de la propagande du théâtre dans les milieux populaires.

Compagnon des débuts de Roger Planchon, c'est lui qui avait lancé le système des expositions illustrées au sein des plus grands centres de la région. Parallèlement il avait mis au point un système révolutionnaire d'abonnement bonapartiste.

Il était enfin rédacteur en chef de « Cité Panorama », organe littéraire de diffusion du Théâtre de la Cité.

Il militait également dans l'organisation des Auberges de la jeunesse, mais il ne cachait pas non plus ses opinions politiques et c'est ce qui a amené le magistrat instructeur à presser de questions sa secrétaire Nicole Brochier.



C'est ce groupe scolaire de Charbonnières qu'André Avocat recevait les plus destinés au chef de Wilaya.

(Photo « D.H.L. »)

Celle-ci devait finir par reconnaître, croit-on, que Jean-Marie Boeglin, âgé de 39 ans, originaire de Reims, père de trois enfants et domicilié à Gerland, 7, rue Jules Verne, occupait les fonctions us chef de ce vaste réseau métropolitain d'aide au F.L.N.

Les journaux annonçant l'arrestation de Claude Duhamel l'un de ses agents de liaison, est fort probable. A moins qu'il n'ait été arrêté au cours de la nuit.

Il avait fait récemment un voyage en République Démocratique Allemande et fait de ce voyage un compte rendu détaillé mardi dernier, au Théâtre de la Comédie.

R. J.

L'Association amicale des étudiants en pharmacie de Lyon communique

L'Association amicale des étudiants en pharmacie de Lyon communique :

L'Association des étudiants en pharmacie de Lyon, ayant pris connaissance de l'arrestation de Jean-Augustin, secrétaire général de l'A.G.E.L., et du nom de ce dernier, a décidé de publier dans les journaux du 24 novembre par le bureau de l'A.G.E.L., tient à presser :

— Que J.-L. Augier a, en plusieurs occasions, représenté les étudiants lyonnais sur le plan national.

L'Association des étudiants en pharmacie de Lyon, croyant se faire l'écho de nombreux étudiants et sans rien préjuger des charges retenues contre Jean-Augustin, dénonce le simple fait qu'un secrétaire de l'A.G.E.L. puisse être impliqué dans une affaire de trahison.

Se refuse à croire que le titulaire d'un poste aussi éminent dans l'appareil syndical n'ait pas été consulté dans une affaire de ce genre, directives rappelées dans le communiqué de l'A.G.E.L., interdisant aux étudiants de prendre part, en cette qualité, à une action politique.

Pense que l'action pour la paix en Algérie menée par l'U.N.E.F. et sur le plan local par l'A.G.E.L. est bien mal interprétée par ce genre de syndicat, directives rappelées dans le communiqué de l'A.G.E.L., interdisant aux étudiants de prendre part, en cette qualité, à une action politique.

— Et, en tout état de cause, se réserve sur les relations qu'il entend désormais tenir avec le bureau de l'A.G.E.L.

La Préfecture de Police précise

En fin d'après-midi, les services de la Préfecture de Police nous

A vingt minutes d'intervalle Douze véhicules entrent en collision sous le tunnel de la Croix-Rousse

Lyon, 25 novembre. — A 12 h 10, sur la chaussée sud du tunnel de la Croix-Rousse, trois voitures entrèrent en collision. Aussitôt s'ensuivit à cette heure d'intense circulation, un embouteillage assez important. Les sapeurs-pompiers alertés n'étaient pas encore sur les lieux, qu'une autre collision avait lieu entre trois camions sur la chaussée nord. L'embouteillage devint encore plus grave, la circulation étant arrêtée en direction du nord comme en direction du sud. Les sapeurs-pompiers occupés à dégager la chaussée, tandis que police-secours constatait les dégâts matériels. A ce moment, vingt minutes à peine après la première triple collision, six voitures entrèrent en collision sur la chaussée nord. On n'a pas à déplorer de blessés, on enregistrait de nombreux dégâts matériels sur les douze véhicules.

Quarante nouveaux timbres RAIMU ET GÉR

ainsi que trois autres des artistes, des savants de la Résistance des villes et sites touristiques

RAIMU ET GÉR auront

ainsi que trois autres des artistes, des savants de la Résistance des villes et sites touristiques

Le programme des émissions de timbres-poste pour 1961, qui vient d'être arrêté par M. Michel Maurice Bokanowski, ministre des postes et télécommunications, comprend 3 timbres spéciaux avec surtaxe et 30 sans surtaxe. Parmi ces derniers figure, en particulier, le timbre commémoratif de l'inauguration de l'aéroport de Fozis, inscrit au programme de 1960 et dont l'émission a dû être reportée en 1961. D'autre part, il faut également ajouter à cette liste le timbre « Marianne » à 0,20 M.F. de Jean Cocteau, qui sortira au début de l'an prochain.

9 timbres spéciaux avec surtaxe : Journée du timbre (1 figurine) ; Facteur de la petite poste de Chamoussat.

Série des personnalités célèbres (6 figurines) : Duquesne (1820-1860) ; Pierre Paul (1801-1894) ; Germain (1738-1808) ; Drouot (1774-1847) ; Daumier (1808-1879) ; Guillaume Apollinaire (1880-1918).

30 timbres spéciaux sans surtaxe : Série « Les figures » : Saint Paul de Venise ; Château de Sully sur Loire ; Arcothon ; Dianon (vallée de la Ramée) ; Calais ; Site d'Alger ; Cogeac ; Europe (2 figurines).

Série « Héros de la Résistance » (4 figurines) : Jacques Renouvin ; Lionel Dübry ; Paul Gauduc ; Mère Elisabeth.

Série « Europe » (2 figurines). Série « Artistes » (8 figurines) : Les peintres modernes à travers leurs œuvres (4 figurines). Reproduction d'œuvres de peintres modernes. Ces œuvres seront choisies en fonction des possibilités techniques de fabrication et seront reproduites sur des

Cette dernière avait été présentée par le F.L.N. en raison de ses sentiments politiques. Mais elle avait refusé devant les dangers courus.

Toutes ces personnes étaient fort connues à Lyon pour leurs sentiments d'extrême gauche.

Au tribunal militaire de Lyon Les deux derniers inculpés du réseau F. L. N. de Clermont-Ferrand sont acquittés

Lyon, 25 novembre. — Le Tribunal Militaire de Lyon a mis le point final à l'affaire du réseau F.L.N. de Clermont-Ferrand.

Les deux derniers inculpés, Mouloud Chalati et Said Ali Ikhtel passaient hier en jugement. Ils étaient accusés d'avoir collectés des fonds importants.

L'un comme l'autre n'avaient les faits et les deux témoins qui pensaient les avoir reconnus sur photo, se rétractèrent devant le Tribunal. C'est pourquoi le commissaire du gouvernement, modéré dans son réquisitoire, réclamait un an pour Said Ali Ikhtel et cinq pour son compagne.

M. Denelle insistait sur le fait que Ali Ikhtel ait dit de tout le monde n'avait jamais fait de politique.

— Il n'y a aucune preuve. Le seul fait d'être reconnu sur photo peut être suffisant ? dit-il.

Le Tribunal accorda le bénéfice du doute aux co-accusés et les acquitta.

Un ouvrier lyonnais écrasé par une grue

Marseille, 25 novembre. — Une série de vingt tonnes est tombée dans une forme de radouir en construction dans le port de Marseille. Un ouvrier qui travaillait au fond de la forme a été écrasé.



C'est derrière ces jennetas aux volets tirés (marqués d'une flèche), que Claude Duhamel mettait en lisse, au 31 de la rue du Plat, l'argent récolté par les collecteurs du F.L.N. (Photo « D.H.L. »)